

**Responsable UE**

Noémie Drouguet

**Président de jury**

Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**

Laurence Bourgeois

**Contact**

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

8 crédits • 0 points • 240 heures

Prérequis : CR200 Atelier CROA

## Activité.s d'apprentissage

---

**C3320 - Stages céramique**

8 crédits • 160 points • 120 heures • Rousseau Valérie, Drouguet Noémie

**C3321 - Stages(peinture)**

8 crédits • 160 points • 120 heures • Drouguet Noémie, Moreaux Sophie

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage dans un milieu professionnel dans le domaine de la conservation-restauration d'œuvres d'art, peinture ou céramique et dans le domaine muséal.
- S'ouvrir et s'adapter au monde professionnel à travers sa structure hiérarchique, ses exigences de travail au sein de l'atelier ou de l'institution, ses relations avec les intervenants extérieurs.
- Estimer les différents paramètres de la gestion d'un atelier de conservation-restauration, au niveau des res-sources humaines et matérielles.
- Estimer les différents paramètres de la gestion et de la conservation préventive des collections en tenant compte de l'ensemble des missions d'un musée.
- Rédiger un rapport de stage illustré.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour ce cours. **Important, il n'y a pas de seconde session pour le stage.**

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

## Objectifs

---

Découvrir par la pratique le domaine de l'archéologie, via le travail de chantier et les traitements de post-fouille.

## Contenu

---

Variable selon le chantier de fouilles.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

/

## Bibliographie

---

Voir Tito 2B (Catherine Cools)

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Exposé oral et PPT + compte-rendu écrit + rapport du responsable du chantier.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Ce stage de 60 heures (+/- 10 jours), effectué obligatoirement durant les vacances de Pâques, permet d'être confronté aux problèmes liés d'une part à la gestion d'une collection et d'autre part aux spécificités des musées. Il se déroule dans un musée, une institution muséale ou une association assimilée, choisie par l'étudiant.

Pour l'année 2019-2020, suite aux mesures prises concernant l'épidémie de coronavirus, le stage se limitera à 30h (+/- 5 jours). Il devra être effectué durant les vacances d'été; le stage et le rapport devront être terminés pour le 28 août au plus tard. Voir ci-joint le document "Révision consignes stage coronavirus 10-04-2020".

## Contenu

---

Le stage en institution muséale permet aux étudiants d'être confrontés, sur le terrain, aux problèmes concrets liés, d'une part, à la gestion d'une collection d'œuvres d'art et d'objets souvent hétérogènes et, d'autre part, aux spécificités des musées et de leurs missions (conservation, exposition, recherche, animation). Cette approche pratique complète idéalement le cours de pratique sociale et professionnelle.

L'étudiant doit développer ses capacités d'autonomie et d'initiative.

L'étudiant doit s'impliquer et trouver sa place dans le travail d'équipe propre à l'institution de son choix.

Il doit également faire preuve d'esprit critique et de synthèse dans la rédaction du rapport de stage.

Pour l'année 2019-2020, le stage sera orienté vers l'observation et la participation aux tâches quotidiennes des membres du personnel du musée en charge de la conservation et de la gestion des collections.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Pour que le stage s'effectue au mieux et qu'il soit bénéfique pour l'étudiant et pour l'institution d'accueil, il doit être préparé à l'avance, suivi correctement et donner lieu à un travail de réflexion.

- **La préparation** : quelques entrevues avec les étudiants en cours d'année doivent permettre à chacun d'entre eux de trouver et choisir un lieu de stage approprié aux exigences de la formation et de définir, *avant le commencement du stage*, les tâches que l'étudiant devra effectuer ou le projet dont il sera chargé, ceci en concertation avec la personne responsable dans l'institution d'accueil et le professeur. L'étudiant sera de cette façon en mesure de faire des recherches documentaires ou préparations en rapport avec le travail qui lui sera confié.
- **Le suivi** : l'étudiant sera suivi durant la préparation du stage et lorsqu'il sera effectué dans l'institution muséale. Si cela est nécessaire, le professeur se rendra sur le lieu du stage pour s'assurer de son bon déroulement.

## Bibliographie

---

Cours et bibliographie de "pratique sociale et professionnelle - introduction à la muséologie"

## Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation est un examen.

L'examen porte sur un rapport de stage.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage (5 à 7 pages ; hors photos, bibliographie et annexes). Dans ce **travail de réflexion**, l'étudiant expose son projet personnel dans le musée (le projet de stage), les tâches qu'il a été amené à effectuer et donne son avis sur la façon dont son travail s'est déroulé. Ce rapport est aussi l'occasion pour lui de développer un point de vue personnel et critique sur l'institution et en particulier sur la façon dont la conservation préventive et la gestion des collections sont organisées. Ce rapport sera défendu lors d'un examen oral en fin d'année. En outre, une appréciation du stage sera remise par la personne de l'institution qui vous a accueilli et qui a suivi votre travail.

Remarque importante : si le stage est effectué en commun par deux étudiants (ou plus), le rapport n'est pas collectif pour autant. Il s'agit d'un travail personnel.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Ce stage de 60 heures (+/- 10 jours), effectué obligatoirement durant les vacances de Pâques, permet d'être confronté aux problèmes liés d'une part à la gestion d'une collection et d'autre part aux spécificités des musées. Il se déroule dans un musée, une institution muséale ou une association assimilée, choisie par l'étudiant.

## Contenu

---

Le stage en institution muséale permet aux étudiants d'être confrontés, sur le terrain, aux problèmes concrets liés, d'une part, à la gestion d'une collection d'œuvres d'art et d'objets souvent hétérogènes et, d'autre part, aux spécificités des musées et de leurs missions (conservation, exposition, recherche, animation). Cette approche pratique complète idéalement le cours de pratique sociale et professionnelle.

L'étudiant doit développer ses capacités d'autonomie et d'initiative.

L'étudiant doit s'impliquer et trouver sa place dans le travail d'équipe propre à l'institution de son choix.

Il doit également faire preuve d'esprit critique et de synthèse dans la rédaction du rapport de stage.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Pour que le stage s'effectue au mieux et qu'il soit bénéfique pour l'étudiant et pour l'institution d'accueil, il doit être préparé à l'avance, suivi correctement et donner lieu à un travail de réflexion.

- **La préparation** : quelques entrevues avec les étudiants en cours d'année doivent permettre à chacun d'entre eux de trouver et choisir un lieu de stage approprié aux exigences de la formation et de définir, *avant le commencement du stage*, les tâches que l'étudiant devra effectuer ou le projet dont il sera chargé, ceci en concertation avec la personne responsable dans l'institution d'accueil et le professeur. L'étudiant sera de cette façon en mesure de faire des recherches documentaires ou préparations en rapport avec le travail qui lui sera confié.
- **Le suivi** : l'étudiant sera suivi durant la préparation du stage et lorsqu'il sera effectué dans l'institution muséale. Si cela est nécessaire, le professeur se rendra sur le lieu du stage pour s'assurer de son bon déroulement.

## Bibliographie

---

Cours et bibliographie de "pratique sociale et professionnelle - introduction à la muséologie"

## Mode d'évaluation pratique

---

L'évaluation est un examen.

L'examen porte sur un rapport de stage.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage (5 à 7 pages ; hors photos, bibliographie et annexes). Dans ce **travail de réflexion**, l'étudiant expose son projet personnel dans le musée (le projet de stage), les tâches qu'il a été amené à effectuer et donne son avis sur la façon dont son travail s'est déroulé. Ce rapport est aussi l'occasion pour lui de développer un point de vue personnel et critique sur l'institution et en particulier sur la façon dont la conservation préventive et la gestion des collections sont organisées. Ce rapport sera défendu lors d'un examen oral en fin d'année. En outre, une appréciation du stage sera remise par la personne de l'institution qui vous a accueilli et qui a suivi votre travail.

Remarque importante : si le stage est effectué en commun par deux étudiants (ou plus), le rapport n'est pas collectif pour autant. Il s'agit d'un travail personnel.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Le stage est destiné à donner à l'étudiant une expérience en milieu professionnel directement en lien avec sa formation. Outre l'élargissement des connaissances techniques, il doit être confronté aux nécessités administratives et matérielles: contact avec le client, réalisation de devis, organisation du matériau, transport et sécurité, gestion du temps...

Le stage du bloc 3 doit impérativement avoir lieu dans un **atelier de conservation-restauration de peintures**, privé ou en institution muséale, en Belgique ou à l'étranger.

## Contenu

---

Les stages de Bloc 3 sont réalisés durant les congés scolaires, soit durant les vacances d'été, soit durant l'année scolaire. Les étudiants reçoivent les informations concernant le stage dès le début du Bloc 2 pour leur permettre d'effectuer le stage durant l'été suivant.

Le stage peut se dérouler dans une ou plusieurs institutions.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

La recherche des lieux de stage incombe à l'étudiant. Il dispose de listes des répertoires de professionnels via les associations professionnelles. Il peut recevoir les conseils du professeur superviseur et des étudiants des années antérieures.

L'étudiant prend contact lui-même avec les responsables des ateliers. Un document présentant la section de conservation-restauration au sein de l'ESA Saint-Luc et l'organisation des stages est à sa disposition. Le choix de l'atelier doit être validé par le professeur en charge des stages.

Au terme de son stage, l'étudiant rédige un rapport ayant pour objectif de témoigner de l'apprentissage réalisé lors du stage. Cet apprentissage concerne la pratique professionnelle (techniques, matériaux...), la réalité professionnelle (organisation d'un atelier, gestion du temps et des ressources, sens critique...) ou tout autre élément lié à la profession de conservateur-restaurateur d'oeuvre d'art.

L'étudiant doit faire preuve d'un sens critique vis-à-vis de son expérience, mise en relation avec ses propres connaissances acquises au cours de sa formation, tant pratique que théorique.

Le rapport de stage doit être écrit, imprimé et remis au professeur à la date convenue.

Durant l'année scolaire suivant la réalisation de son stage, l'étudiant réalise **une présentation orale accompagnée d'un power point**, reprenant les informations principales de son rapport. Cette présentation est destinée au professeur et aux étudiants des Bloc 2 et 3 et de Master 1.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation du stage est réalisée par le professeur en charge du stage. Elle tient compte:

- de l'implication de l'étudiant dans sa recherche de stage 10/100
- de la réalisation effective du stage 20/100
- de l'évaluation du maître de stage (atelier privé ou institution) 20/100
- du rapport de stage et de la présentation orale 50/100

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours